

## COMMENT PAYER LE STATIONNEMENT ?

### Applications mobiles Tickets horaires et forfaits



### Horodateurs tickets dématérialisés Tickets horaires et forfaits



### En ligne Information, inscription, forfaits



Voire - [voire.fr.parkindigo.com](http://voire.fr.parkindigo.com)  
Parcs - [fr.parkindigo.com](http://fr.parkindigo.com)

### En boutique Information, inscription, forfaits



Parking Centre-Ville - Niveau 3  
9 avenue de l'Europe  
92310 SEVRES  
boutique-sevres@group-indigo.com  
01 45 34 43 86

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
fermé	9h00 17h00	fermé	9h00 17h00	13h30 17h00	9h00 12h30	fermé

## COMMENT BÉNÉFICIER DES FORAITS RÉSIDENT / PROFESSIONNEL / AUTRE PROFESSIONNEL ?

Les forfaits à tarif préférentiel dédiés aux résidents, professionnels et autres professionnels sont accessibles sous conditions d'éligibilité.

Voire - Inscrivez-vous en boutique ou sur :  
[voire.fr.parkindigo.com](http://voire.fr.parkindigo.com)

Après validation de votre demande, votre inscription sera associée à votre immatriculation. Pour stationner en règle, vous pourrez ensuite acheter votre forfait à tarif préférentiel sur l'un des canaux de paiement (applications mobiles, horodateurs, en ligne).

Parcs - Rendez-vous en boutique ou sur :  
[fr.parkindigo.com](http://fr.parkindigo.com)

## LE FORAITS DE POST-STATIONNEMENT (FPS)

Le Forfait de Post-Stationnement (FPS) est une régularisation du paiement de la redevance de stationnement. Il est dû dans les cas suivants :

- Absence de paiement du stationnement
- Dépassement de la durée de stationnement payée
- Paiement du stationnement dans la mauvaise zone

Sur le territoire de GPSO, le FPS a été fixé à **35 €**, avec **une minoration à 25 €** en cas de paiement sous 4 jours calendaires.

### COMMENT PAYER UN FPS ?

Délai	Montant	Modalité de paiement
J	FPS minoré 25 €	Se reporter à l'avis de paiement transmis à domicile par l'ANTAI
J+9	FPS forfaitaire 35 €	Se reporter à l'avis de paiement transmis à domicile par l'ANTAI
J+90	FPS majoré 35 € + 50 € de majoration par l'État	

### COMMENT CONTESTER UN FPS ?

Délai	Modalité de contestation
J	En ligne  <a href="http://paiement.usager.tefps.fr">paiement.usager.tefps.fr</a>
J+30	Pas de contestation possible

Contrairement aux autres amendes, un FPS peut être contesté sans le régler au préalable. La contestation est aussi possible par courrier avec accusé de réception.

Retrouvez toutes les informations détaillées sur :  
- [seineouest.fr/stat](http://seineouest.fr/stat) pour les modalités de stationnement  
- [seineouest.fr/fps](http://seineouest.fr/fps) pour le FPS



**seineouest.fr**  
0800 10 10 21  
Numéro d'appel gratuit



Plus de gratuité pour tous !



# GUIDE PRATIQUE DU STATIONNEMENT

édition janvier 2023

SÈVRES



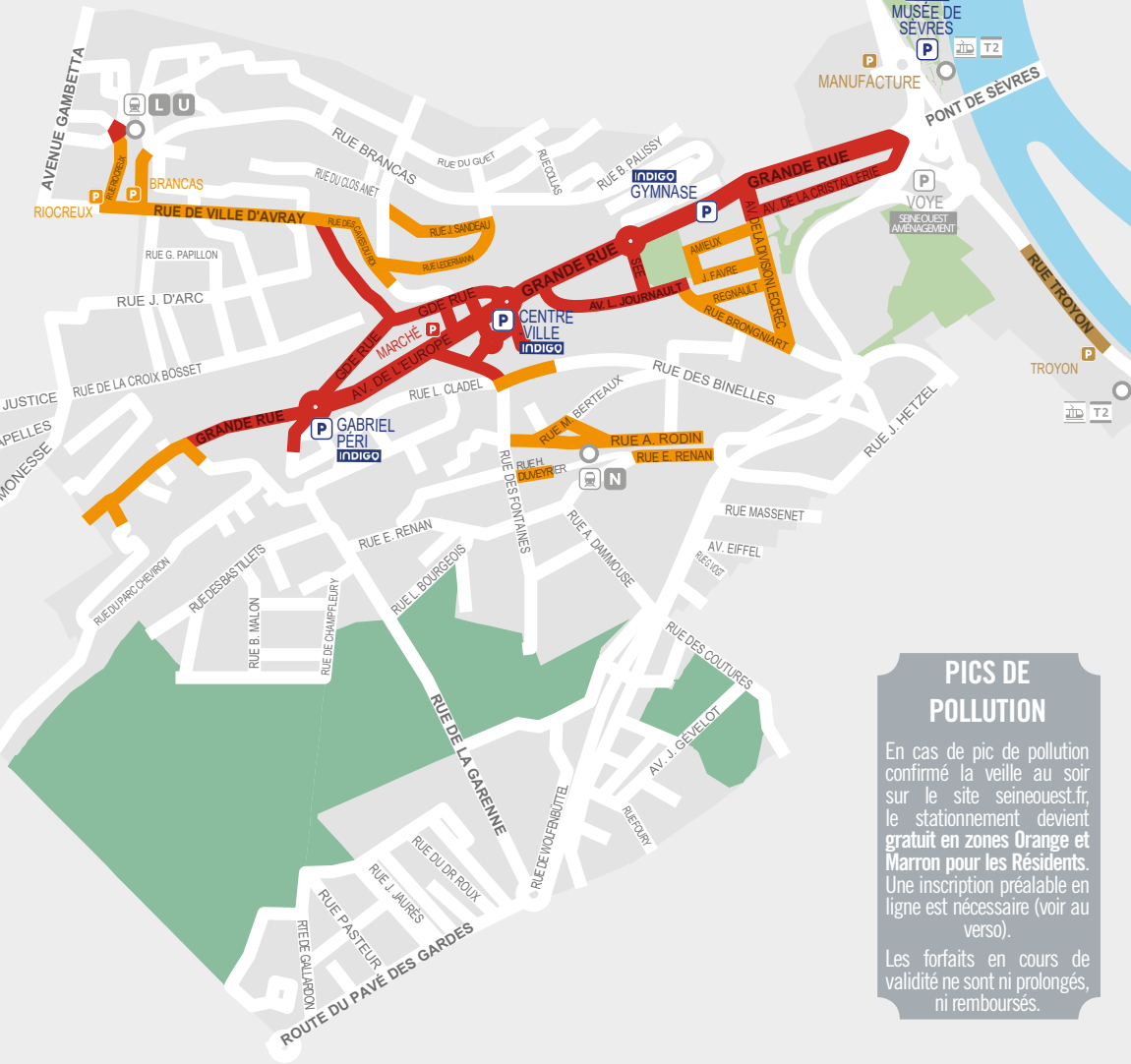
BOULOGNE-BILLANCOURT  
CHAVILLE  
ISSY-LES-MOULINEAUX  
MARNES-LA-COQUETTE  
MEUDON  
SÈVRES  
VANVES  
VILLE-D'AVRAY

**seineouest.fr**  
0800 10 10 21  
Numéro d'appel gratuit



## A SÈVRES, STATIONNEZ PLUS FACILEMENT DANS LE CENTRE-VILLE !

- Pas besoin de chercher une place : pensez aux parcs de stationnement, **c'est au même prix !**
- Une course rapide ? Les **30 premières minutes sont gratuites** (une fois par jour).
- Envie de déjeuner en ville ? Le stationnement est **gratuit de 13h à 14h**.
- Faites votre marché en toute sérénité... Le samedi matin (9h-14h), **1 heure gratuite dans les parcs de stationnement**.



### PICS DE POLLUTION

En cas de pic de pollution confirmé la veille au soir sur le site [seineouest.fr](http://seineouest.fr), le stationnement devient **gratuit en zones Orange et Marron pour les Résidents**. Une inscription préalable en ligne est nécessaire (voir au verso).

Les forfaits en cours de validité ne sont ni prolongés, ni remboursés.

# SÈVRES

## SECTEUR CENTRE-VILLE

## SECTEUR SEINE

**ZONE ROUGE** P

Durée maximale 2h  
Forfaits non valides

**ZONE ORANGE** P

Durée maximale 5h  
Forfaits valides

**P PARCS SOUTERRAINS**

CENTRE-VILLE  
GABRIEL PÉRI  
GYMNASE

Du lundi au dimanche  
Ouverture 24h/24  
**Gratuit de 13h à 14h**

**ZONE MARRON** P

Durée maximale 5h  
Forfaits valides

**P PARCS DE SURFACE**

MUSÉE DE SÈVRES  
MANUFACTURE  
ÎLE DE MONSIEUR

Du lundi au dimanche  
Ouverture 24h/24

Du lundi au samedi  
Payant de 9h à 19h30  
**Nouveau ! Gratuit de 13h à 14h**  
Gratuit dimanche, jours fériés, 1<sup>er</sup>-31 août

**ZONE ROUGE** P

0h-2h.....1,60 €/heure

**ZONE ORANGE** P

0h-5h.....1,60 €/heure  
5h-10h.....0,80 €/heure  
10h-24h.....gratuit

**P PARCS SOUTERRAINS**

0h-5h.....1,60 €/heure  
5h-10h.....0,80 €/heure  
10h-24h.....gratuit

**ZONE MARRON** P

0h-5h.....2,00 €/heure

**P PARCS DE SURFACE**

0h-5h.....2,00 €/heure  
5h-10h.....1,00 €/heure  
10h-24h.....gratuit

### TARIFS HORAIRES

EN BREF	ZONE ROUGE	ZONE ORANGE	PARCS SOUTERRAINS	ZONE MARRON	PARCS DE SURFACE
	0h-2h.....1,60 €/heure	0h-5h.....1,60 €/heure	0h-5h.....1,60 €/heure 5h-10h.....0,80 €/heure 10h-24h.....gratuit	0h-5h.....2,00 €/heure	0h-5h.....2,00 €/heure 5h-10h.....1,00 €/heure 10h-24h.....gratuit
	<b>Nouveau ! 30 MINUTES GRATUITES (une fois par jour)</b>				
1h	1,60 €	1,60 €	1,60 €	2,00 €	2,00 €
2h	3,20 €	3,20 €	3,20 €	4,00 €	4,00 €
3h	2h15 : 15 €	4,80 €	4,80 €	6,00 €	6,00 €
4h	2h30 : 35 €	6,40 €	6,40 €	8,00 €	8,00 €
5h		8,00 €	8,00 €	10,00 €	10,00 €
6h		5h15 : 15 €	8,80 €	5h15 : 15 €	11,00 €
7h		5h30 : 35 €	9,60 €	5h30 : 35 €	12,00 €
8h	Non autorisé		10,40 €		13,00 €
9h		Non autorisé	11,20 €	Non autorisé	14,00 €
10h			12,00 €		15,00 €
24h			12,00 €		15,00 €

Forfaits accessibles sous conditions.  
Informations : [seineouest.fr/stat](http://seineouest.fr/stat)

### FORFAITS

		ZONE ORANGE	PARCS SOUTERRAINS	ZONE MARRON	PARCS DE SURFACE
RÉSIDENT ou PROFESSIONNEL DE PROXIMITÉ	Jour	1,50 €	-	1,50 €	-
	Semaine	7,50 €	24 €	7,50 €	12 €
	Mois	25 €	60 €	25 €	30 €
	Année	220 €	600 €	220 €	300 €
	Rés. Basse Emission	-50%	-33%	-50%	-33%
	Rés. Petit Rouleur	-	-33%	-	-33%
AUTRE PROFESSIONNEL	Jour	2 €	-	2 €	-
	Semaine	10 €	32 €	10 €	16 €
	Mois	40 €	80 €	40 €	40 €
	Année	350 €	800 €	350 €	400 €
	Journée (8h-20h)	-	-25%	-	-25%
	Moto	-	-50%	-	-50%